



Rapport du
CONSEIL MUNICIPAL
Vendredi 10 juillet 2020 à 16H30

Désignation d'un secrétaire de séance : Mme Elodie BOSSENNEC

1 – ELECTIONS SENATORIALES : DESIGNATION DES DELEGUES

Monsieur le Maire informe les membres présents de la nécessité de désigner des délégués titulaires et suppléants pour les prochaines élections sénatoriales qui auront lieu le dimanche 27 septembre 2020.

Conformément aux dispositions du Code Electoral (article R 133), le bureau a été constitué de Monsieur le Maire, de deux membres du Conseil municipal les plus âgés et de deux membres du Conseil municipal les plus jeunes au moment de l'ouverture du scrutin.

Il s'agit donc de :

- Monsieur Xavier NICOLAS, Maire, président du bureau
- Monsieur Jacques DESMONTS
- Madame Liliane YVEN
- Madame Emilie BAUER
- Madame Elodie BOSSENNEC

Le bureau a élu pour secrétaire : Monsieur Pascal BIROLLEAU

ELECTION DES DELEGUES ET DES DELEGUES SUPPLEANTS

1^{er} tour du scrutin

Il est précisé que M. le Maire ne peut pas être candidat étant déjà délégué au titre du Conseil Régional.

Monsieur le Président du bureau a invité le Conseil à procéder, sans débats, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection de neuf (9) délégués et de 10 délégués suppléants pour Senonches.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a remis fermé au Président son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a commencé à 16h55 . Il a donné les résultats ci-après :

	Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	22
<u>A déduire</u>	Bulletins blancs et nul	-
		<hr/>
	Reste pour le nombre de suffrages exprimés	22
	Majorité absolue	22

ONT OBTENU :

Délégués :

Madame Liliane YVEN	22	voix
Monsieur Eric GOURLOO	22	voix
Madame Janine DUTTON	22	voix
Monsieur Valéry PERIER	22	voix
Madame Elodie BOSSENEC	22	voix
Monsieur Jacques DESMONTS	22	voix
Madame Claudine MEUNIER	22	voix
Monsieur Pascal BIROLLEAU	22	voix
Madame Emilie BAUER	22	voix

Délégués suppléants :

Monsieur Jérôme QUINET	22	voix
Madame Marie-Therèse VERCHEL	22	voix
Monsieur Jacky VIGNERON	22	voix
Madame Marie JOAQUIM	22	voix
Monsieur Aurélien MOREAU	22	voix
Madame Paula MANCEL	22	voix
Monsieur Philippe MARTOJA	22	voix
Madame Sophie HALLAVANT	22	voix
Monsieur Antoine KOUTOU	22	voix
Madame Lydia ASTRUC	22	voix

La liste est élue à la majorité absolue.

2 – Acquisition propriété « Bazin » rue du vieux Fourneau

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le service de Gestion des Patrimoines Privés de la Direction Générale des Finances Publiques a été nommé curateur de la succession de Madame Thérèse BAZIN née ROUSSEAU.

Des contacts ont eu lieu entre ce service, la Mairie et Maître Ronzier Notaire de la commune.

Un avis avait été demandé au Pôle d'évaluations Domaniales concernant l'immeuble en état d'abandon situé 5, rue du Vieux Fourneau à Senonches, cadastré section A n° 1510 pour une contenance de 44 a 32 ca. Suivant l'avis du 23 août 2018, la valeur vénale du bien était estimée à 92 000€

Le bâtiment ayant fait l'objet d'un départ de feu en début d'année, un nouvel avis a été demandé le 24 juin 2020 afin d'obtenir une estimation ajustée.

Ainsi, dans l'avis du 3 juillet 2020, le Pôle d'évaluations Domaniales évalue désormais la valeur du bien (terrain et bâtiments) à 81 000€

Monsieur le Maire demande au Conseil de se prononcer sur l'opportunité de se porter acquéreur de ce bien au nouveau prix proposé par le Domaine.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal approuve cette proposition et charge Monsieur le Maire de la faire exécuter.

Adopté à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES